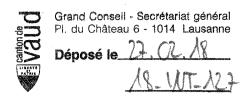
Canton de Vaud Grand Conseil

Séance du mardi 27.02.2018



Interpellation

"Echange Automatique de Renseignements – Dénonciation fiscale spontanée – Synchronisation avec l'Accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'UE – Comment l'Etat de Vaud tirera-t-il profit des renseignements qui lui seront transmis dès cette année"

Dans le cadre de l'Accord sur l'Echange Automatique de Renseignements (EAR) entrée en vigueur au 01.01.2017, les autorités fiscales des pays partenaires s'échangent des données sur les comptes bancaires et dépôts titres des contribuables.

Notre pays participe à cet accord, et le premier échange de données pertinentes entre l'Administration fédérale des contributions (AFC) et des autorités fiscales étrangères interviendra au second semestre de l'année 2018.

L'Accord EAR étant réciproque, les pays partenaires ont les mêmes obligations envers la Suisse que celle-ci à leur encontre. Les autorités fiscales suisses obtiendront ainsi automatiquement des renseignements sur les contribuables suisses qui détiennent un compte dans un pays partenaire.

Les comptes soumis à déclaration sont des comptes dont les titulaires, ou les personnes qui en détiennent le contrôle (personnes physiques ou entités), ont leur domicile fiscal dans des pays avec lesquels la Suisse a conclu un accord sur l'EAR

Les renseignements échangés annuellement au sujet des contribuables seront le nom, l'adresse, la date de naissance, le pays de domicile fiscal, le numéro d'identification fiscale, le nom de la banque, le numéro de compte, le solde du compte/dépôt, le montant brut des intérêts, les dividendes et autres revenus, notamment de certains contrats d'assurance, et les produits bruts totaux des ventes et/ou des rachats d'actifs financiers.

Selon toute vraisemblance, l'EAR permettra à l'Administration Cantonale des Impôts de récupérer des montants fiscaux appréciables issus de comptes situés à l'étranger et actuellement non déclarés.

Il convient ici de préciser que l'Accord EAR s'ajoute à l'Accord sur la fiscalité de l'épargne conclu le 01.07.2005 entre l'Union Européenne et la Suisse dans le cadre des Accords bilatéraux II (RS 0.641.926.81).

Finalement, il convient ici aussi de préciser que depuis le 01.01.2010, la Loi vaudoise sur les impôts directs cantonaux (LI, RSV 642.11) prévoit une dénonciation fiscale spontanée non punissable pour les contribuables qui souhaitent régulariser leur situation fiscale.

Aussi je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat.

- 1. De manière générale, comment l'Etat de Vaud, via l'Administration Cantonale vaudoise des Impôts (ACI), tirera-t-il profit des renseignements qui lui seront transmis dans le cadre de l'Echange Automatique de Renseignements (EAR), notamment sur des comptes bancaires, des fortunes et des biens situés à l'étranger?
- 2. En particulier, peut-on s'attendre à ce que l'ACI procède à une recherche active et à une analyse fouillée des informations qui lui seront transmises dans le cadre de l'EAR, notamment sur des comptes bancaires, fortunes et des biens situés à l'étranger?
 - Dans l'affirmative, l'ACI sera-t-elle dotée de personnel supplémentaire spécifique pour cette tâche et de combien ?
- 3. Quel montant l'Etat de Vaud s'attend-t-il à recouvrer, respectivement quel montant l'Etat de Vaud estime-t-il perdre aujourd'hui avec les comptes bancaires, fortunes et biens non déclarés situés à l'étranger?
- 4. A partir de quel montant placé sur un compte situé dans une banque à l'étranger et à partir de quelle valeur de fortune et/ou de bien situés à l'étranger l'ACI s'intéressera-t-elle à un-e contribuable vaudois-e?
- 5. Quelles seront les conséquences administratives et/ou pénales pour les contribuables vaudois-e-s dont l'ACI aura trouvé, via sa recherche active et son analyse fouillée, des comptes, fortunes et biens non déclarés situés à l'étranger?
- 6. Aux fins de favoriser la déclaration des comptes, fortunes et biens non déclarés situés à l'étranger, l'Etat de Vaud profitera-t-il de l'opportunité que lui offre l'entrée en vigueur de l'Accord EAR pour encourager la dénonciation fiscale spontanée ?
 - Dans l'affirmative, sous quelles conditions, de quelle manière et sur quelle durée cet encouragement aurait-il lieu ?
- 7. En particulier, combien de dénonciations fiscales spontanées l'ACI a-t-elle reçues depuis le 01.01.2010 et quels montants l'Etat de Vaud a-t-il ainsi récupérés depuis ?
 - Des statistiques par année du nombre de dénonciations fiscales spontanées, des montants annoncés et des rentrées fiscales ainsi récupérées sont souhaitées.
- 8. Comment l'Etat de Vaud participera-t-il lui-même à la transmission à des administrations fiscales de pays étrangers d'informations de nature fiscale au sujet de citoyen-ne-s étranger-ère-s résidant-e-s dans le Canton de Vaud?
- 9. La synchronisation entre les informations obtenues et transmises dans le cadre de l'Accord EAR, et les informations obtenues et transmises dans le cadre de l'Accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'Union Européenne est-elle garantie ?
 - En particulier, comment l'Etat de Vaud informera-t-il les personnes potentiellement concernées pour procéder de la manière la plus juste et la plus transparente possible à leur déclaration fiscale sans risque d'erreurs et de risques de se faire imposer deux fois ?

Merci de nous renseigner!

Développement souhaité

Chavannes-près-Renens, 27.02.2018

Alexandre RYDLO, Député socialiste

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evequoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine / Juni / ()	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-Fránçois	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	sis
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean XXVV
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre
	Winter the country of the state	